



Les Lilas, le 13 juin 2019

Madame Jacqueline GOURAULT

Ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales

20 avenue de Ségur

75700 PARIS SP 07

Madame la ministre,

Les deux circulaires du Premier ministre relatives à la transformation des administrations centrales et aux nouvelles méthodes de travail ainsi qu'à l'organisation territoriale de l'Etat ont été publiées au journal officiel ces derniers jours. Les services centraux et déconcentrés comme les opérateurs de votre ministère sont particulièrement visés.

Ces circulaires vous demandent de rendre des propositions lourdes de conséquences pour le service public rendu comme pour les agents, à très court terme : réorganisation de votre administration centrale, devenir des opérateurs de moins de 100 ETP, vos propositions de délocalisation, transferts de missions, mutualisations, ...

Toutes ces propositions auront un impact fort sur nos services, leurs missions et le travail quotidien de vos agents.

Nous venons d'apprendre qu'un point relatif à ces circulaires est inscrit à l'ordre du jour du prochain CTM du 27 juin. Nous pensons qu'un sujet d'une telle importance nécessite votre présence devant les représentants des personnels récemment et légitimement élus.

Veillez agréer, Madame la ministre, l'expression de notre très haute considération.

Pour la FSU du MTES/MCTRCT

Le Secrétaire Général du Sne-FSU

Patrick SAINT-LEGER

Le Secrétaire National du SNUITAM-FSU

Maxime CAILLON